Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

OFFRE D'EMPLOI – Chef(fe) de Projet Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations des Affluents de l'Isère

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) chef(fe) de projet au sein de l'unité territoriale Grésivaudan

Contexte :

Vous recherchez un travail qui ait du sens au sein d'une équipe dynamique qui œuvre à trouver un équilibre entre l'homme et la nature ? Cette annonce peut vous intéresser.

Le SYMBHI (54 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole Grenobloise et les EPCI de la moitié Sud du département de l'Isère. Il est l'établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur tout son territoire. Il dispose aussi de la compétence gestion quantitative et qualitative des ressources en eaux sur une partie de son territoire. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il entretient les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 unités territoriales œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrages en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, et d'un pôle administratif en charge des ressources de la structure (finances, achats publics et moyens généraux, gestion des ressources humaines).

Le (la) Chef(fe) de projets PAPI est intégré(e) à l'Unité Territoriale du Grésivaudan, constituée de deux techniciens rivière, d'un chargé de projet Systèmes d'endiguement, d'une chargée de projet gestion de crise et Sensibilisation, et de la responsable d'UT. Ce territoire, qui correspond au périmètre la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) est parcouru par l'Isère et ses affluents à l'amont de Grenoble. Il concerne 43 communes et plus d'une quarantaine de cours d'eau hors Isère : ces derniers, issus des massifs alpins de Chartreuse et de Belledonne et marqués par un régime hydrologique principalement torrentiel confluent à l'Isère au régime davantage fluvial. Le territoire est marqué par une forte diversité, traversant des zones rurales et peu anthropisé sur les parties amont des bassins versant, il devient très urbanisé dans la vallée de l'Isère.
L'Unité Territoriale porte le Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) des Affluents de l'Isère, comprenant la mise en œuvre d'une dizaine de projets d'aménagements intégrés sur différents bassins versants. La phase travaux va prochainement démarrer (labellisation prévue pour début 2026).
L'unité porte également la mise en œuvre de la régularisation et la gestion des systèmes d'endiguement, le suivi et l'entretien des autres ouvrages contribuant à la protection vis-à-vis des crues (plages de dépôt, seuils …), un plan de gestion de la végétation et un plan de gestion stratégique des zones humides. Le portage et la mise en œuvre d'un contrat Eau-Climat et d'un Plan Territorial de la Gestion de l'Eau est également en projet afin de proposer une stratégie de gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Syndicat Mixte des
Bassins Hydrauliques de l'Isère
9 rue Jean Bocq • CS41096
38022 Grenoble - Cedex 1

Missions et activités liées au poste

Sous la responsabilité de la responsable de l'UT Grésivaudan, le (la) chef(fe) de projets a pour missions d'assurer le pilotage et le suivi de plusieurs projets d'aménagements intégrés programmés dans le cadre du PAPI Travaux. Il/elle est également en charge de l'animation du PAPI et de la coordination de l'ensemble des actions pilotées par les partenaires du programme (Grenoble Alpes Métropole, Communauté de Communes le Grésivaudan, DDT, communes...). Il (elle) :

Assure l'animation du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations

- Pilote le suivi global du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations ;
- Anime la gouvernance de la programmation au travers de l'organisation des Comités Techniques rassemblant les principaux partenaires (DDT, DREAL, AERMC, CCLG, RTM, ASA, GAM) et des Comités de Pilotage (partenaires et élus de la CCLG, de GAM et des différentes communes concernées par les actions).
- Coordonne les différentes actions et entretient les relations avec les partenaires ;
- Assure le suivi financier des actions en lien avec les partenaires, les autres membres de l'équipe, et auprès des services de l'Etat (suivi de l'outil Triton) ;

Assure le pilotage et le suivi des projets d'aménagements intégrés programmés au PAPI Travaux (phase étude et travaux)

- Assure le pilotage d'études d'aménagement intégrés sur les affluents de l'Isère ainsi que le suivi des études « milieux aquatiques » associées ;
- Encadre les prestataires en charge de ces études et assure le suivi des démarches annexes à ces schémas (suivi topographiques, suivi géotechniques…) ;
- Organise et anime le suivi et la gouvernance de ces études au travers de réunions et d'échanges avec les acteurs du territoire (CCLG, communes, etc…) : comités de pilotage, comités technique, réunions de travail;
- Anime la concertation (volontaire et réglementaire) pour promouvoir la démarche de schéma intégré et recueillir les retours du territoire (organisation de réunions publiques) ;
- Pilote les prestataires des études de maitrises d'œuvre des aménagements validés ;
- Pilote les démarches et procédures réglementaires liées au projet d'aménagement concernant les procédures environnementales (Evaluation Environnementale, Dossier d'Autorisation Environnementale, étude d'impact), les procédures liées à l'urbanisme, les procédures foncières (en lien avec le chargé de projet foncier).
- Assure le suivi des travaux auprès de l'entreprise en s'appuyant sur la maitrise d'œuvre ;
- Elabore les dossiers administratifs et dossiers de demandes de subventions et le suivi des financements des opérations dont il (elle) aura la charge.
- en cas de crue, effectue la surveillance, l'analyse de la situation et le pilotage des interventions d'urgence (déplacement sur le terrain, gestion de crise, évaluation des risques et mise en œuvre des interventions adaptées à la protection des personnes et des biens….) ;

Profil - compétences requises

- Bac + 5 dans les domaines de l'hydraulique et/ou des hydrosystèmes préférentiellement ;
- Expérience dans un poste similaire de chef(fe) de projet exigée, maitrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre ;
- Bonnes connaissances du fonctionnement des cours d'eau (hydrologie, hydraulique, transport solide, milieux, …) et des modalités de leur gestion ;
- Connaissance des acteurs de l'eau et maîtrise du cadre juridique et réglementaire d'intervention des collectivités dans ce domaine (Autorisations Environnementales, DIG, Procédures liées à la mise en place des DUP, Concertations réglementaires liés au code de l'Environnement et au code de l'Urbanisme) ;
- Notion de l'organisation et de l'environnement des collectivités territoriales ;
- Connaissances en règlementation des marchés publics ;
- Rigueur et organisation ;
- Autonomie et proactivité ;
- Esprit d'analyse, de synthèse et capacité rédactionnelle ;
- Capacités de travail en équipe
- Capacités en animation (réunions), qualités relationnelles, pédagogie
- Capacité à dialoguer avec des élus et des riverains et à convaincre ;
- Permis B obligatoire

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir idéalement à compter du 1er juillet 2025**
- **Lieu de travail** : Grenoble, 9 rue Jean Bocq (déménagement à partir de 2026 à Saint Martin d'Hères)
- **Organisation du temps de travail**
  - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31 jours de congés et 21 RTT/an)
  - Possibilité de télétravail
  - Réunions en soirée, astreintes sur l'ensemble du territoire du SYMBHI
- **Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle**
- **Rémunération**
  - Selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux + Régime indemnitaire
  - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : **2 mai 2025 à 17h00.**

Les entretiens se tiendront le mardi 27 mai 2025 après midi.

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : **recrutement@symbhi.fr et anne-sophie.drouet@symbhi.fr**

Renseignements complémentaires : demande à formuler auprès d'Anne-Sophie Drouet (responsable de l'Unité Territoriale Grésivaudan) ; anne-sophie.drouet@symbhi.fr ; 04 82 86 82 48